

Offre d'emploi

Aoris · OrTra santé-social Vaud est une organisation du monde du travail impliquée dans la formation professionnelle et la promotion des domaines de la santé et du travail social.

Collaborant étroitement avec l'ensemble des partenaires, notre association contribue à l'évolution de la formation et de l'activité des professionnel·les de la santé et du travail social.

La titulaire ayant fait valoir son droit à la retraite, Aoris met au concours le poste de ;

Responsable formation-compétences

Taux d'activité	80 % (évolutif)
Type de contrat	durée indéterminée (CDI)
Entrée en fonction prévue	le 1 ^{er} mai 2027
Délai de postulation	le 3 novembre 2026
Lieu de travail	Lausanne

Les missions

- Organisation des cours interentreprises (CI) pour les professions de AFP ASA, CFC ASE et CFC ASSC
- Développement du pôle formation-compétences
- Réalisation des objectifs stratégiques liés au pôle
- Représentation de l'association en matière de formation auprès de l'ensemble des partenaires

Votre profil

- Formation de niveau ES/HES dans le domaine de la santé ou du travail social
- Formation certifiante relative à la formation d'adultes
- Formation en management ou équivalent
- Expérience pédagogique avérée, en ingénierie de formation
- Expérience de 5 ans minimum dans une fonction similaire
- Expérience en gestion d'équipe
- Connaissances du tissu des institutions et des professions de la santé et du travail social
- Connaissance du système de formation suisse
- Connaissances du fonctionnement de l'administration vaudoise

Nos avantages

- Semaine de travail de 40h00 et annualisation du temps de travail
- Conditions avantageuses LPP
- Bilan et conseils santé offerts une fois tous les 2 ans
- Travail dans une équipe dynamique et positive

Vous êtes intéressé·e et vous aimeriez en savoir plus :

Adressez-vous à Mme Anne Oppliger, Secrétaire générale au 021 620 71 53/ ou anne.oppliger@aoris.ch dès le 26 octobre 2026.

Vous voulez postuler :

Faites-nous parvenir votre dossier directement via [Jobup](#).

Descriptif de fonction **Responsable formation-compétences**

1 Raison d'être du poste

En cohérence avec la Vision et les axes stratégiques de l'association, le/la responsable formation-compétences a pour missions de gérer :

- l'organisation des cours interentreprises (CI) pour les professions de AFP ASA, CFC ASE et CFC ASSC ;
- le développement du pôle formation-compétences ;
- la réalisation des objectifs stratégiques liés au pôle ;
- toute question relative à la formation initiale et continue des niveaux secondaires II et tertiaires ;
- la représentation de l'association en matière de formation auprès de l'ensemble des partenaires.

2 Place dans l'organisation

Supérieur·e hiérarchique : Secrétaire général·e

Le/la responsable formation-compétences gère :

- le pôle formation-compétences ;
- l'équipe du pôle ;
- l'ensemble des intervenant·es CI.

3 Représentations

Dans une perspective d'ActivActeur de l'Association, le/la responsable formation-compétences représente l'association auprès des instances nationales et cantonales de manière à assurer la cohérence de la formation des CI entre le niveau fédéral, régional et cantonal et à asseoir la visibilité des activités d'Aoris, dans ce domaine.

Il/elle représente l'association dans les organes relatifs à la formation :

- au niveau fédéral : dans les commissions et groupes de travail des faïtières nationales (OdASanté et SAVOIRSOCIAL) ;
- au niveau régional : au sein de la commission des CI de l'OrTra latine ;
- au niveau cantonal : avec la Direction générale de la formation professionnelle (DGEP) et le portail de certification pour adultes (CPA).

4 Missions

En collaboration étroite avec le/la Secrétaire général·e, le/la responsable formation-compétences déploie les travaux nécessaires à la réalisation des objectifs stratégiques.

4.1 Pôle formation-compétences

Le/la responsable formation-compétences organise l'équipe du pôle de **formation** et collabore étroitement **avec le/la chef-fe de projets**, de manière à réaliser les objectifs stratégiques définis.

Il/elle gère le suivi de la commission de formation-compétences en étroite collaboration avec son/sa président·e.

Il/elle met sur pied et gère toute commission composée des partenaires, pour la réalisation desdits objectifs.

Il/elle gère les commissions spécifiques aux CI.

4.1.1 Gestion du budget du pôle

Le/la responsable formation-compétences gère le budget du pôle. Il/elle en assure le suivi et sa préparation pour l'année suivante, en collaboration étroite avec l'adjoint·e administratif·ve.

4.1.2 Bilan annuel

Il/elle met en place les indicateurs nécessaires permettant de suivre l'activité du pôle.

Il/elle réalise le bilan annuel de l'activité du pôle.

4.2 Gestion des cours interentreprises (CI)

Dans la perspective d'offrir les cours interentreprises prescrits par les ordonnances et d'assurer la qualité de leur déroulement de manière équitable auprès de l'ensemble des apprenti·es, le/la responsable formation-compétences a pour responsabilités de :

- définir les principes de fonctionnement du pôle ;
- conduire l'équipe dans une perspective d'innovation pour répondre aux enjeux de formation des jeunes et des adultes en tenant compte des nouvelles technologies et des exigences actualisées des terrains ;
- garantir la mise à jour du logiciel de gestion des CI ;
- engager et accompagner les intervenant·es terrain dans la mise en œuvre et le développement des compétences enseignantes ;
- assumer une partie de la charge de l'opérationnalité des tâches avec les deux coordinateur·trices pédagogiques ;
- collaborer étroitement avec les écoles professionnelles pour garantir la cohérence entre les cours professionnelles et les cours interentreprises de manière transparente et constructive.

4.2.1 Gestion des ressources humaines du pôle formation-compétences

Le/la responsable formation-compétences a pour responsabilités de :

- gérer le cycle de vie de chaque membre de l'équipe ;
- de veiller au développement des compétences de l'équipe ;
- de gérer les évaluations annuelles et le suivi de la performance professionnelle de l'équipe.

4.3 Développement des objectifs stratégiques

Le/la responsable formation-compétences est garant·e de :

- la stratégie de développement des objectifs d'Aoris dans une perspective de soutien aux entreprises des domaines de la santé et du travail social du canton ;
- la diffusion et la mise en œuvre d'outils compréhensibles et testés pour faciliter leur usage auprès des faïtières employeurs et de leurs institutions.

4.4 Formations spécifiques à la certification pour adulte

Le/la responsable formation-compétences est garant·e de :

- la mise en place de programmes spécifiques à la certification professionnelle pour adultes pour les professions du secondaire II ;
- la cohérence des programmes en tenant compte de la collaboration avec les partenaires pertinents ;
- la construction de programmes adaptés aux adultes ;
- d'appliquer la gestion des ressources pour les programmes de certification pour adultes, selon les principes établis pour la gestion des CI pour les apprenti·es.

4.5 Formation continue

4.5.1 Recensement des besoins en formation continue

Le/la responsable formation-compétences recense les besoins de formation continue dans une perspective de soutien à la formation au sein des institutions.

Il/elle est soucieux·se d'offrir des prestations diversifiées, de manière à toucher des publics différents, selon les domaines d'activité, les types d'apprenant·es dans les institutions (apprenti·es et professionnel·les) et en fonction des mises à jour des ordonnance de formation.

4.5.2 Mise en place des programmes

Le/la responsable formation-compétences gère et est garant·e :

- du contenu des programmes ;
- de la durée adéquate des formations de manière à rendre possible leur suivi par les professionnel·les du terrain.

4.5.3 Gestion des inscriptions et de la facturation

En collaboration étroite avec le pôle administratif, il/elle garantit que la participation des professionnel·les respectent les critères d'inscription et les exigences financières.

5 Qualifications

5.1 Formations

Cursus de formation de niveau tertiaire, comprenant :

- Formation de niveau ES/HES dans le domaine de la santé ou du travail social ;
- Formation certifiante relative à la formation d'adultes ;
- Formation en management ou équivalent.

5.2 Expériences/connaissances

- Expérience de 5 ans minimum dans une fonction similaire
- Expérience en gestion d'équipe
- Expérience pédagogique avérée
- Expérience en ingénierie de formation
- Connaissances du tissu des institutions et des professions de la santé et du travail social
- Connaissance du système de formation suisse
- Connaissances du fonctionnement de l'administration vaudoise
- Excellente maîtrise de l'informatique

5.3 Compétences et qualités personnelles

- Sens stratégique
- Sens des responsabilités et rigueur
- Grande qualité organisationnelle
- Leadership et capacité à animer un réseau
- Entregent, capacité d'écoute, sens de la coopération et d'équipe
- Compétences en communication
- Capacité d'analyse contextuelle
- Compétences en gestion de projet
- Agilité, créativité et flexibilité
- Très bonnes compétences rédactionnelles
- Très bonne maîtrise des outils bureautiques

5.4 Langues

- Excellentes connaissances en français
- Bonnes connaissances de l'allemand (B1)

6 Taux d'activité

80 % (évolutif)

7 Divers

Sur demande du/de la Secrétaire général·e, le/la responsable formation-compétences peut assurer des mandats ponctuels.

Ce descriptif de fonction est susceptible d'évoluer, moyennant accord préalable des deux parties et sur la base des missions confiées à l'association.

Signature du/de la titulaire :

Signature du/de la Secrétaire général·e :

Lausanne le :

Un exemplaire est remis au/à la titulaire

Un exemplaire est placé dans le dossier du/de la titulaire